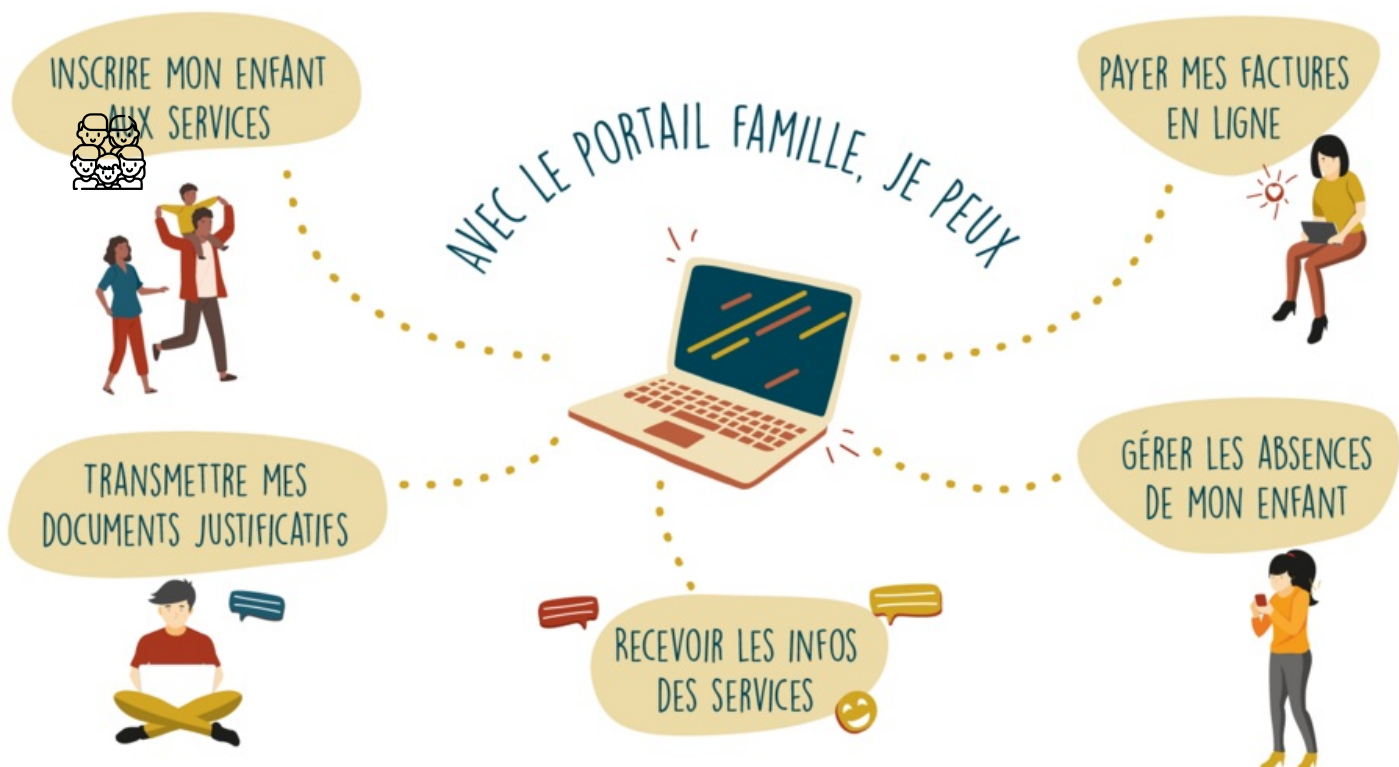


Portail Famille

Réalisez l'ensemble de vos démarches relatives à votre enfant sur le Portail Famille, qui facilite les inscriptions. Vous avez aussi la possibilité d'effectuer votre demande dans les services concernés.

Le Portail Famille pour réaliser les démarches pour votre enfant

La Ville modernise son administration à destination des familles à travers un nouvel outil numérique pour simplifier leurs démarches, le Portail Famille. Celui-ci s'adresse aux usagers des services de la petite enfance et de l'enfance pour les inscriptions en crèche, à l'école, les réservations de la restauration scolaire et du périscolaire.



[Connectez-vous ici](#)

Plus simple, plus juste, plus souple, plus responsable

Le déploiement du Portail Famille s'accompagne d'une nouvelle organisation des services rendus aux familles.

Plus simple : les familles peuvent effectuer leurs démarches 24h/24 et 7j/7, sur ordinateur, tablette ou smartphone. Elles constituent un dossier unique pour leur famille qui les suivra tout au long du parcours de leurs enfants (de 0 à 16 ans).

Plus souple : le système de réservation et d'annulation, permet aux familles de pouvoir changer d'avis selon leurs besoins, ce dans des délais prédéfinis. De plus, en cas d'absence pour raison médicale, la présentation d'un justificatif médical permettra d'annuler une facturation dès le premier jour d'absence.

Plus juste : le Quotient Familial de la CAF permet le calcul automatique de tarifs sociaux tenant compte des ressources et des différences de situation, sur simple communication du numéro d'allocataire.

Plus responsable : le système de réservation du Portail Famille et la mise en place d'un nouveau règlement intérieur permet de réduire le gaspillage alimentaire en anticipant davantage les effectifs, et de garantir la sécurité des enfants en s'assurant que chacun d'entre eux est bien là où ses parents l'ont décidé.

Planning de mise en service

Petite enfance : fin mars 2023

Ecoles : mi mai 2023, uniquement pour les inscriptions dans les écoles, la restauration et les temps périscolaires à compter de septembre 2023.

Accueils de loisirs du mercredi : ouverture des inscriptions mi-août pour la rentrée 2023.

Loisirs pendant les vacances scolaires : automne 2023.

Ecole des beaux-arts :

Conservatoire :

Il reste possible de s'inscrire auprès du service petite enfance, du Point Accueil Familles (écoles, loisirs), de l'école des Beaux Arts et du Conservatoire

Contact



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)